

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 100

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Subventions aux associations ou organismes à vocation agricole dans le cadre de l'aide au fonctionnement

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Agriculture et des Territoires
1 22 62**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental intervient en faveur des actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) et en investissement (programme 10022) en direction des organismes privés (associations et organismes à vocation agricole) et des communes. Il intervient également en faveur de la Fédération Départementale des Maisons Familiales et Rurales et en vue de l'actualisation du guide agricole.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation :

- au titre de l'enveloppe de subventions aux organismes privés, 3 demandes d'associations ou organismes à vocation agricole pour un montant total d'aide sollicitée de 6 200 € pour lesquelles les propositions figurent dans le tableau annexé au présent rapport, étant précisé que :
 - compte tenu des enveloppes disponibles de crédits dédiées au financement des associations, les propositions correspondent au simple renouvellement, le cas échéant après leur actualisation, des engagements antérieurs,
 - le niveau plancher d'aide nouvelle est maintenu à 1 200 €
- une demande présentée par la Commune de Saint-Martin-de-Crau (non soumise à enregistrement) – Hôtel de Ville – Place du Docteur Bagnaninchi – BP 50001 – 13558 St-Martin de Crau cedex (Maire : Claude VULPIAN) pour l'organisation de la « Foire Agricole de la Saint-Valentin 2017 » les 7 et 8 février 2017. Pour cette manifestation, une aide de 4 000 € est sollicitée.

Cette manifestation connaît chaque année un grand succès auprès de la population et des professionnels. C'est la foire annuelle la plus importante de la région PACA, créée pour mettre en valeur l'élevage ovin « Mérinos » d'Arles. Elle rassemble de nombreux exposants et éleveurs, donne lieu à une présentation des animaux par un jury officiel et propose de nombreuses animations (concours de tonte, présentation des ânes de Provence, ...).

Le budget prévisionnel pour cette manifestation est le suivant :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Publicité-publication-sono	1 800	Subvention CD13	4 000
Achats non stockés de matières et fournitures	1 600	Subvention Région	4 000
Frais de réception	2 200	Autofinancement	2 000
Frais divers (trophées)	1 200		
Location de chapiteaux	600		
Gardiennage	300		
Salaires et charges	2 300		
TOTAL	10 000	TOTAL	10 000

La première réunion de notre commission permanente en 2017 étant programmée postérieurement à la manifestation, je vous propose d'ores et déjà d'allouer à la Commune de Saint-Martin de Crau une subvention à la hauteur sollicitée, soit 4 000 €.

Par ailleurs, trois dossiers font l'objet d'une proposition de rejet :

- les projets (TAG-000490 et TAG-00488) de la Coordination Rurale Départementale des Bouches-du-Rhône pour la « création d'un réseau de magasin en vente directe » (6 000 € sollicités) et pour la « mise en place d'un projet d'aide à l'installation de jeunes agriculteurs dans le département » (13 000 € sollicités), rejetés soit parce que toujours incomplet, soit parce que ne s'inscrivant pas dans le parcours officiel d'accompagnement à l'installation.
- Le projet (TAG-000438) de France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône (FNE 13) pour « mener un travail d'information, de communication, de compréhension des freins et leviers nécessaires afin d'encourager les personnes à adopter les gestes simples de lutte contre le moustique tigre » (4 565 € sollicités).

FNE13 et sa fédération régionale envisagent, sur des zones pilotes définies d'un commun accord entre l'Agence Régionale de la Santé PACA (ARS PACA) et FNE PACA, de tester des méthodes de communication engageantes afin d'encourager des changements d'habitudes et de comportements par des populations particulièrement exposées au moustique tigre.

Le Conseil Départemental a décidé de n'intervenir en matière de communication sur la lutte anti-vectorielle dans les Bouches-du-Rhône qu'en partenariat avec l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) du littoral méditerranéen et l'ARS PACA et de mobiliser ses propres moyens de communication (affiches et plaquettes) au bénéfice des communes, relais d'information auprès des populations. A ce stade, le Conseil Départemental n'a pas décidé de développer de nouveaux moyens de communication et souhaite garder la maîtrise de son contenu sur ce sujet de santé publique.

INCIDENCE FINANCIERE

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement CP
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65 928 6574	Hors AP	6 000 €
			65 928 65734		4 000 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'agriculture et au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL